

SUJETS D'ADORATION

A l'usage des Prêtres-Adorateurs.



N° 22

Devoirs du Prêtre envers Dieu.

La Religion : Le culte divin.

I. — Adoration.

La religion est une vertu qui a pour objet, non plus Dieu en lui-même, comme les vertus théologiques, mais l'honneur, le culte qui lui est dû.

La vertu de religion renferme deux sortes d'actes : les uns intérieurs, dont l'expression principale est la Prière ; les autres extérieurs, lesquels se résument dans le Culte divin. C'est sur la religion prise sous cette forme que nous allons méditer durant quelques instants.

Le prêtre est par vocation, par grâce, par état, le parfait religieux de Dieu, c-à-d. l'homme consacré tout entier au culte et au service divin, la personnification vivante de la religion. C'est pour cela que, de tout temps, les différentes religions de l'humanité se sont toujours incarnées dans un sacerdoce visible. Le prêtre a toujours été le ministre attitré et consacré du culte divin, offrant à Dieu les hommages de la terre, et communiquant aux hommes les dons de Dieu : *Sacerdos, quasi sacra faciens, sacra dans.*

Tu et filii tui ministrabis in tabernaculo testimonii, avait dit Dieu à Aaron (Eccli. 45.) Le prêtre est donc consacré pour se dépenser au service divin ; il doit s'employer à l'entretien de l'autel, des lampes, des instruments du sacrifice : *Excubate in ministerio altaris* ; servir par la réception des offrandes, la garde et la préparation des victimes : *Ecce dedit tibi custodiam primitiarum mearum* ; servir par l'accomplissement des cérémonies sacrées : *Sint tecum in omnibus ceremoniis* ; servir enfin dans tous les offices, toutes les fonctions, tous les soins, toutes les nécessités du tabernacle sacré. — C'est pour ce service supérieur que Dieu les a exemptés de tout autre service humain : *Ego duxi levitas de medio filiorum Israël et tradidi donum Domino, ut serviant in ministerijs tabernaculi ejus.* (Eccli. 45.)

De même donc que le prêtre est prêtre dans toute sa personne, dans tout son être, il est religieux dans tout son être aussi et dans l'intime même de sa personnalité. C'est la fin de son élection éternelle, de sa séparation de tout ce qui est profane, de la consécration admirable dont il a été l'objet, et de l'union incomparable qui s'est faite entre Jésus et lui par l'ordination sacerdotale. Le prêtre est à Dieu, à son culte, à sa gloire, à tout ce qu'exigent de la créature sa Majesté, sa